

# Vos droits sont notre seule loi !

**Assez de la déréglementation de nos obligations de service !**

## **Informers, défendre, revendiquer, agir**

*Agression, mise en cause,  
Allègement de service,  
Temps partiels,  
Atteinte à la laïcité,  
Autoritarisme,  
Rapport d'inspection,  
Baisse de note,  
Carte scolaire - RASED,  
Erreur administrative,  
Formation continue,  
Harcèlement moral,  
Hygiène et Sécurité,  
Législation, Réglementation,  
Mouvement, Promotions,  
Recours pour la NBI en CLIS,  
Reclassement,  
Validation des stagiaires,  
Retraite...*

**La « dette » n'est pas  
celle des salariés, toutes  
nos revendications sont  
légitimes.**

**VOTEZ SNUDI-FO  
FNEC FP-FO**

Liste conduite par :  
**Sylvain VERMET**  
**Pauline GRELLIER**



[snudifo35.over-blog.com](http://snudifo35.over-blog.com)

## **VOTER FO,**

*c'est voter pour défendre notre  
statut de fonctionnaire d'Etat et  
l'école publique républicaine.*

## **VOTER FO,**

*c'est voter contre la RGPP, pour  
que les postes soient restitués  
aux écoles, aux RASED !*

## **FO : des revendications claires**

- *Défense de notre statut national de fonctionnaire d'Etat.*
- *Non à l'expérimentation ECLAIR et aux établissements autonomes.*
- *Non aux contrats d'objectifs.*
- *Non à la multiplication des postes à profil.*
- *Maintien de l'Ecole maternelle et de la scolarisation des enfants de deux ans.*
- *Rythmes scolaires : pas d'allongement de nos obligations de service, abandon des projets locaux dérogatoires, respect de la séparation entre temps scolaire et périscolaire.*
- *Restitution de tous les postes supprimés par la RGPP, rétablissement des RASED.*
- *Abandon des évaluations nationales, du Livret Personnel de Compétences, de base élèves.*
- *Abrogation de la masterisation et rétablissement de la formation initiale.*
- *Scolarisation des handicapés : respect des notifications MDPH, réemploi et titularisation des AVS/EVS.*
- *Abrogation des contre-réformes des retraites, aucune décote, retour aux 37,5 annuités pour tous, public privé.*
- *Augmentation générale des salaires.*